Déclaration Force Ouvrière

Commission des Comptes de la Sécurité Sociale
24 juin 2021

Messieurs les Ministres,
Madame, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Avant tout, Force Ouvrière salue le travail réalisé par la Commission et les services, et le fait d'en disposer préalablement dans des délais corrects.

Nous respecterons le temps d'intervention demandé, afin de permettre à chacun de s'exprimer, et nous ne reviendrons donc pas sur nos analyses et revendications historiques, concernant notre institution Sécurité Sociale.

Toutefois, nous tenons à rappeler que pendant des années Force Ouvrière a alerté sur un rétablissement des comptes assis sur de mauvaises pratiques, l'austérité et la modération des dépenses.

Nous constatons que la Sécurité Sociale résiste exemplairement à ce choc sans précédent. Une baisse de seulement 2,9% des produits du Régime général, où l'on constate que cette relative stabilité financière est essentiellement due à la stabilité sociale que représentent des statuts d'emploi de qualité, des CDI pour le privé et la fonction publique. Seules sont en baisse très significatives les recettes assises sur les statuts précaires et peu protecteurs.

Force Ouvrière tient à souligner le transfert complet de responsabilité vers l'Assurance Maladie de ce qui pourtant relève de l'État, la préparation et la réponse aux urgences sanitaires, expliquant une bonne part du déficit de la Sécurité Sociale et de l'Assurance Maladie, et sa persistance en 2021.

La pandémie que nous traversons démontre une fois de plus, et après la crise financière de 2008, la nécessité d'un système de Protection Sociale fort à l'assise financière certaine.

Faut-il rappeler les économies demandées en LFSS pour 2021 via l'ONDAM ?
Faut-il aussi rappeler que pendant la pandémie, les suppressions de lits continuent dans les hôpitaux ?
Faut-il également rappeler que les réductions d'effectifs couplées à l'augmentation des charges, aux réformes souvent complexes et mal préparées ont des impacts extrêmement négatifs pour les personnels de la SS, mais aussi pour les assurés sociaux ; et ce notamment dans la Branche Famille ?

Pour Force Ouvrière, un retour de l'austérité ou de la modération des dépenses serait une erreur majeure, au risque de remettre en cause les fondations de la paix sociale, à savoir la justice sociale.

Pour terminer, quelques questions à vous soumettre :

- Avez-vous l'intention de modifier le périmètre de la LFSS et si oui, quand et comment ?
- Quelles mesures comptez-vous prendre rapidement, afin de stabiliser et pérenniser le financement et la gouvernance de la 5e branche autonomie ?
- En lien avec cette question, pouvez-vous nous préciser le calendrier effectif de la future loi Grand Âge et des mesures afférentes nécessaires ?
- Comptez-vous compenser dans les comptes de la Sécurité Sociale les coûts et pertes de recettes induits par la crise sanitaire ?
- Entre la LFSS, l'ONDAM, la COG, les sous-COG, le carcan de la maîtrise des dépenses, pour ne pas dire l'austérité, est devenue insupportable. Comment comptez-vous remédier à cela ?

Vous l'avez compris, Force Ouvrière demande que l'approche politique, en matière de fonctionnement et de financement de la Protection Sociale, prenne réellement en compte les besoins de la population, et rompt avec une approche essentiellement financière et économique.